

Un vase pour la République

par Hélène Lidin, Chargée du récolement et du mouvement des œuvres à la Cité de la céramique - Sèvres et Limoges

Le 2 août 1913, une demande urgente de M. le sous-secrétaire d'État des Beaux-arts parvient à M. l'Administrateur de la Manufacture nationale de Sèvres. L'attribution d'un vase de Sèvres d'assez grande dimension est sollicitée pour la décoration du grand escalier de la préfecture de Cahors à l'occasion du prochain voyage du président de la République. Une telle requête est affaire courante à la manufacture puisque l'une de ses missions régaliennes consiste à déposer des œuvres d'art dans les institutions publiques de l'État. Les préfectures sont ainsi dotées de vases ou sculptures pour la décoration des salons de réception, parfois même de services de table. Aussi, lorsque l'administrateur de la manufacture reçoit la demande de son ministère, il exprime sa diligence sans délai. Dans un courrier daté du 4 août, il invite le préfet du Lot à lui transmettre en urgence des précisions sur « les dimensions, le style, la tonalité générale de l'escalier, ainsi que sur l'emplacement exact du vase ». Il s'enquiert même d'une éventuelle photographie des lieux afin d'effectuer le meilleur choix parmi les vases disponibles en magasin. Le 20 août, l'Administrateur de la manufacture a entre les mains une lettre du préfet comprenant les renseignements demandés, accompagnée d'un plan de l'escalier (voir page 32). Le préfet le décrit comme "une construction de pur style Louis XIV, en pierre du pays d'une tonalité uniforme, blanche, légèrement jaunie. Il est d'une décoration sobre et massive, la rampe basse à larges balustres carrés". Mesures à l'appui, il détaille également la cage d'escalier : "13 m de haut et 11 m 30 de large, les marches ont 2 m 50", allant jusqu'à mentionner le tapis "de 1 m 50, rouge uni à large bande bleue". Le préfet formule des hypothèses quant à l'emplacement d'un vase qu'il souhaite de 1 m 20 ou 1 m 30 de hauteur et sur un socle : "S'il était de forme large, il pourrait être placé dans ce vestibule..."[...]S'il était de forme élancée, il conviendrait mieux dans l'angle des petits papiers, mais dans ce cas il en faudrait deux". Le croquis illustré de ces indications constitue un outil de travail précieux pour la manufacture. Les propositions du préfet y sont traduites par des dessins de vases apposés au crayon de pa-

pier. Le vase de forme élancée mentionné dans le courrier apparaît en haut de la première volée de marches. Il s'agit d'une pièce du répertoire de formes des vases de Sèvres dit « vase Œuf ». On reconnaît également le vase large qui sera choisi par la manufacture, dessiné au premier plan, près de la base de l'escalier. Dans une minute du 23 août, l'administrateur de la manufacture explicitera : "Notre choix s'est porté sur un vase de forme assez large, un peu moins haut que celui demandé" (1 m de hauteur) mais qui "nous paraît convenir à l'emplacement indiqué". La préférence du préfet pour "une nuance unie et bien marquée" est également respectée. Le 22 août 1913, le vase dit « de Novi » d'après une forme de Carrier-Belleuse, daté de 1895, à fond bleu nuagé et anses en bronze (n° d'entrée au magasin 117.63), est "expédié en grande vitesse et de toute urgence" à la préfecture selon la demande du sous-secrétaire d'État des Beaux-arts. Le dépôt de ce vase sera régularisé par un arrêté daté du 30 août 1913. Aujourd'hui encore, il est installé à sa place à la base de la rampe de l'escalier.



Ci-contre
Vase dit « de Novi »
© Jean-Michel Rivière



Ci-dessous
Escalier d'honneur
© Jean-Michel Rivière